

ÉVALUATION

Programme d'adoption des technologies propres pour les pêches et l'aquaculture

À PROPOS DU PROGRAMME

Le programme d'adoption des technologies propres pour les pêches et l'aquaculture (PATPPA) contribue aux objectifs et aux activités du MPO et du **Carrefour de la croissance propre** du gouvernement du Canada et du **Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques**. Le PATPPA finance des **projets d'adoption par les opérateurs des secteurs des pêches, de l'aquaculture et de la transformation de technologies propres, de processus et de pratiques durables prêts à être commercialisés dans leurs activités quotidiennes**. Le PATPPA recevra **19 M\$** au cours de sa durée de vie.

À PROPOS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation, menée entre janvier 2020 et novembre 2020, portait sur la pertinence, le rendement et l'efficacité du programme au cours d'une période de trois ans s'étendant de 2017-2018 à 2019-2020 afin de fournir à la haute direction de l'information pour la prise de décisions et de dégager des leçons et des pratiques exemplaires pouvant être appliquées à d'autres programmes de subventions et de contributions du MPO. L'information a été recueillie au moyen d'entrevues, d'examen de documents, de revues de littérature, d'un sondage auprès des bénéficiaires et d'exemples documentés.

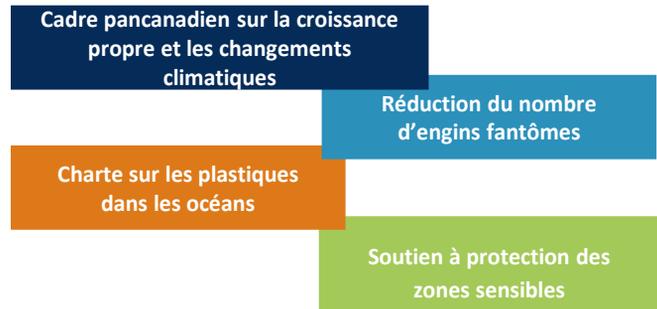
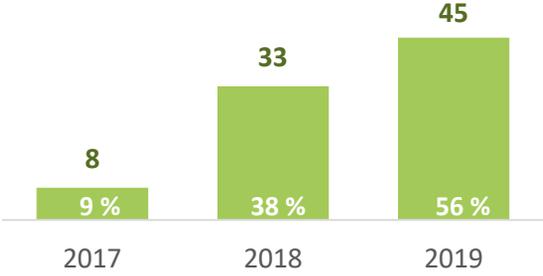
PRINCIPALES CONSTATATIONS

LE PATPPA CONTRIBUE AUX PRIORITÉS FÉDÉRALES ET MINISTÉRIELLES

Le PATPPA soutient l'adoption de technologies propres dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture, notamment dans les **petites et moyennes entreprises** et le nombre d'ententes de contribution conclues **augmente chaque année**.

Les activités actuelles du PATPPA contribuent aux **priorités fédérales et ministérielles**, comme l'appui à la croissance propre, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre la pollution marine.

Nombre et proportion d'ententes de contribution conclues, par année



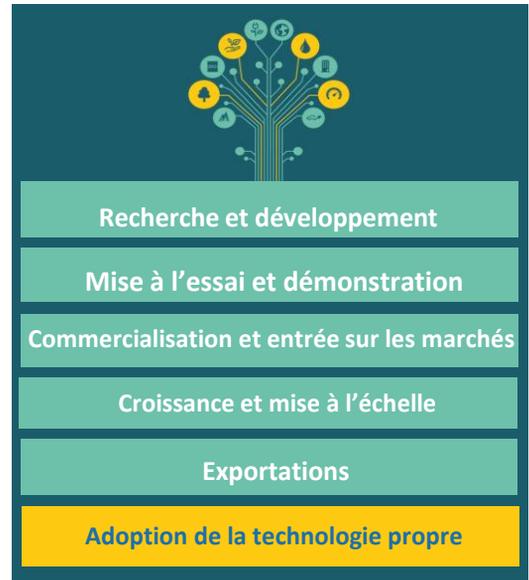
Le PATPPA a **dépassé ses objectifs de rendement** en ce qui concerne le nombre de **navires de pêche** et d'**installations d'aquaculture et de transformation** qui ont adopté des technologies propres financées par des ententes de contribution.

- >100 %** 57 installations d'aquaculture/de transformation ont adopté des technologies propres (l'objectif était 54)
- >100 %** 310 navires de pêche ont adopté des technologies propres (l'objectif était 54)

IL FAUT SOUTENIR LES TECHNOLOGIES PROPRES AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES

Outre le financement de l'adoption de technologies propres prêtes à être commercialisées, il est nécessaire, dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture, de soutenir les technologies dès les premières étapes du **cycle d'innovation du Carrefour de la croissance propre**, en particulier aux étapes de la **recherche et développement, du mise à l'essai et démonstration et de la croissance/accroissement d'échelle**.

Cycle d'innovation du Carrefour de la croissance propre



PRINCIPALES CONSTATATIONS

LE PATPPA POURRAIT AVOIR UN IMPACT PLUS IMPORTANT AU NIVEAU SECTORIEL

Les activités actuelles du PATPPA soutiennent l'amélioration du rendement environnemental des bénéficiaires qu'il finance, notamment en réduisant la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES).



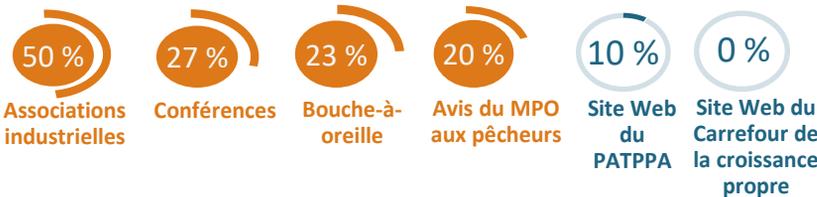
L'élargissement de l'adoption de technologies propres par les opérateurs à l'échelle du secteur et l'amélioration de leur rendement environnemental demeurent un défi. Les opérateurs manquent de connaissances sur les technologies propres disponibles et les possibilités de financement. De plus, le PATPPA finance en grande partie des projets de moins de 100 000 \$, ce qui limite son impact sectoriel. Le PATPPA pourrait s'engager dans une **approche de financement proactive et stratégique** afin d'accroître son impact sur le rendement environnemental des opérateurs.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

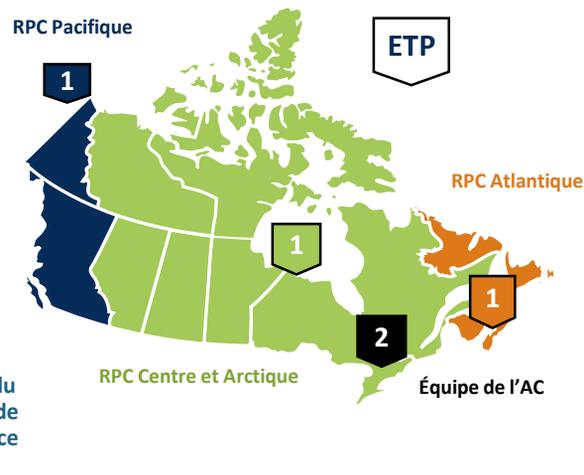
CERTAINS FACTEURS LIMITENT LA CAPACITÉ DU PATPPA À SE FAIRE CONNAÎTRE

Le PATPPA est, dans l'ensemble, administré efficacement. Cela dit, les coordinateurs régionaux du PATPPA doivent composer avec une **charge de travail administratif importante** en raison du temps qu'il faut consacrer à l'examen des demandes de projets, à l'évaluation des propositions, à l'établissement des ententes de contribution, à l'affectation des fonds et aux processus d'établissement de rapports. Les **régions administratives du PATPPA sont vastes et les demandeurs ont une capacité technique limitée à satisfaire aux exigences en matière de demande et de rapport**, notamment en ce qui concerne les propositions. La promotion du programme n'est donc pas une priorité pour les coordinateurs régionaux, de sorte que peu d'opérateurs connaissent son existence.

Les bénéficiaires du PATPPA obtiennent de l'information sur le programme par différents canaux



Équivalents temps plein (ETP) du PATPPA par région administrative



RECOMMANDATIONS

Le PATPPA affiche de bons résultats dans son mandat et sa conception actuels. Cependant, les coordinateurs régionaux du PATPPA doivent composer avec une **charge de travail administratif** qui limite la capacité du programme à apporter des améliorations susceptibles de générer une **plus grande adoption des technologies propres et d'augmenter le rendement environnemental** dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture.

1. FINANCEMENT STRATÉGIQUE : Le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, travaille avec les opérateurs et les associations des secteurs des pêches, de l'aquaculture et de la transformation afin d'adopter une approche plus proactive et ciblée pour traiter les principaux problèmes environnementaux associés à ces industries et accroître l'impact global et la portée du programme.

2. ACTIVITÉS ADMISSIBLES : Le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, envisage l'élargissement de la gamme d'activités admissibles au titre du PATPPA pour inclure des étapes supplémentaires du spectre d'innovation des technologies propres au-delà du financement des technologies prêtes à la commercialisation.

3. PROMOTION DU PATPPA : Le sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, s'engage dans des activités de promotion supplémentaires pour le PATPPA, y compris des activités de sensibilisation directe auprès des bénéficiaires potentiels du programme et une collaboration avec les associations industrielles.